Sud Ouest Bordeaux Agglo. - 17/10/2026 - p. 16

LE TAILLAN-MÉDOC

L'ouverture du collège, une « bouffée d'oxygène » pour le tissu associatif

Le collège et ses installations sportives vont muscler, par ruissellement, la puissance de frappe des clubs et des associations culturelles locales

Au-delà de l'intérêt pour les élèves, l'ouverture du collège du Taillan-Médoc constitue une opportunité majeure pour les associations sportives et culturelles. La convention-cadre de mutualisation de certains espaces entre le Département et la Ville a été validée en conseil municipal, le 15 octobre. Entrée en vigueur : le 9 novembre, pour une durée de trois ans renouvelable.

Le maire Éric Cabrillat parle d'une « bouffée d'oxygène ». « Car en termes de salles et d'équipements sportifs, on arrivait à saturation. Ce qui occasionnait une impossibilité pour certaines structures de se développer par manque de créneaux », reconnaît-il. L'implantation du collège a été réfléchie en amont. « Dès le lancement du projet, un travail de recensement des besoins a permis d'anticiper l'utilisation d'installations en dehors du temps scolaire », affirme Pascal Monfraix, adjoint à la vie associative et sportive. En l'occurrence, le périmètre de la convention porte sur la mise à disposition des deux salles de sport (gymnase et multi-activités), du plateau extérieur et de la piste d'athlétisme. Diverses disciplines (tennis de table, volley-ball, badminton, basket) profiteront de nouveaux créneaux, y compris le dimanche. Certaines salles, dont celle de musique, sont également concernées. À l'inverse, la Ville ouvrira des structures municipales au collège comme le complexe sportif du Palio ou l'auditorium du Polca.

Réciprocité et gratuité

Cette mutualisation repose sur des principes de réciprocité et de gratuité. Un soulagement pour les finances de la collectivité qui n'aura pas à inscrire la construction d'un nouveau gymnase dans son plan pluriannuel d'investissement.

Dans le cadre du collège, la commune a investi 450 000 euros d'équipements complémentaires pour la création d'un gradin de 120 places dans la salle omnisports,



Le gymnase que pourront utiliser des associations sportives taillanaises en dehors du temps scolaire. O. D. / SO

d'un comptoir associatif et d'espaces de stockage. Sachant que le projet global du collège et des voiries d'accès avoisine 30 millions. Le Département et Bordeaux Métropole ont été les principaux contributeurs.

O. D.